

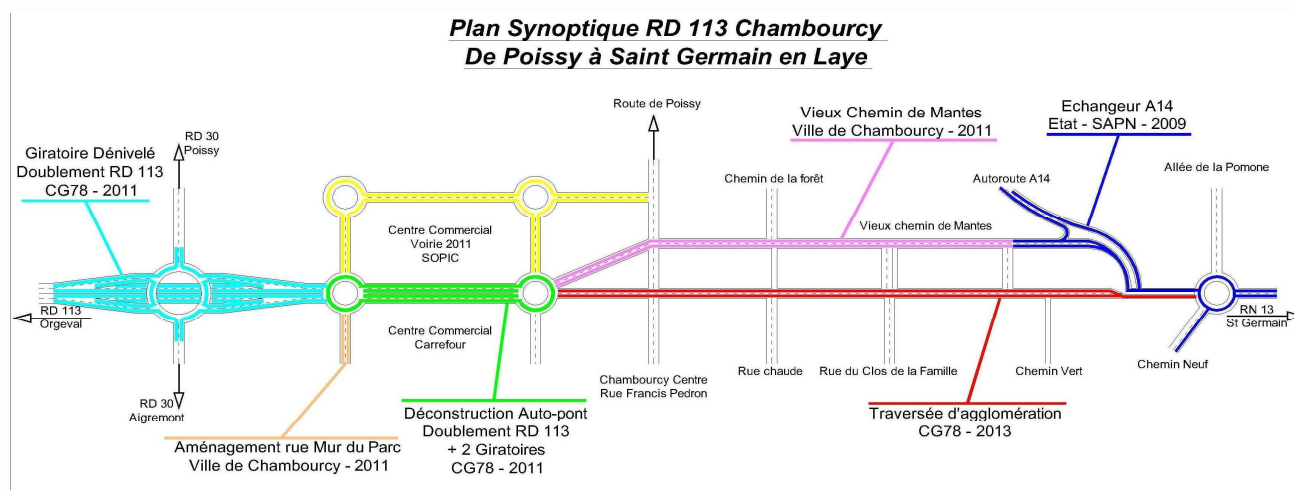
## Inauguration de la RD 113 à Chambourcy

Le Conseil général inaugure la RD 113 et le Vieux Chemin de Mantes permettant de désengorger la traversée de Chambourcy tout en assurant le développement des projets commerciaux et en favorisant les circulations douces.

La RD 113 / RN 13 constitue l'axe historique reliant Paris à la Normandie le long de la vallée de la Seine. Elle a été doublée, dans ses fonctions nationales, par l'autoroute A 13 puis par l'autoroute A 14 à son approche de Paris. Elle supporte à la fois un trafic de transit et un trafic plus local reliant les communes de Saint-Germain-en-Laye, Chambourcy, Aigremont et Poissy, et permet l'accès à la zone d'activité commerciale d'Orgeval.

La requalification de cet axe permet de fluidifier le trafic des 25 000 véhicules qui y circulent chaque jour. La mise à deux voies en sens unique de la RD 113 améliore les dessertes aux enseignes commerciales et supprime les nombreux carrefours. L'aménagement de trottoirs et de pistes cyclables bidirectionnelles permettent de sécuriser les déplacements des piétons et les circulations douces.

Le coût de cet aménagement est de 3,1 M €, financé par le Conseil général (62,3 %), la commune de Chambourcy (29,2 %) et la Région Ile-de-France (8,5 % : subvention au titre des liaisons douces).



### Contact presse :

Alexia Borrás  
Tél. : 01 39 07 70 77  
aborras@yvelines.fr